



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 novembre 2021
Français
Original : anglais

Application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité

Trente-deuxième rapport établi par le Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport, soumis en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité, porte sur les faits survenus en ce qui concerne les nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et les biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales, depuis mon précédent rapport, daté du 28 juillet 2021 (S/2021/689).

II. Activités récentes concernant le rapatriement et le retour de tous les Koweïtiens et nationaux d'États tiers portés disparus ou la restitution de leurs dépouilles

2. La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), en sa qualité d'observateur, a assisté à la 117^e réunion du Sous-Comité technique qui s'est tenue au Koweït et à Bagdad le 16 septembre. En raison du maintien des restrictions liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), cette réunion a été organisée selon un format hybride, en présentiel et en ligne.

3. Le représentant du Koweït a informé le Sous-Comité technique des faits nouveaux concernant le processus d'identification des restes humains retrouvés à Samaoua (province de Mouthanna) et transférés au Koweït en 2019. Il a attribué les retards dans cette opération d'identification au mauvais état des restes, en notant que les dépouilles avaient été mêlées les unes aux autres, mais s'est dit confiant dans le fait que le processus serait bientôt achevé. Il a souligné les progrès réalisés par le Koweït, observant que le processus complexe de tri des restes humains mélangés et l'analyse ADN effectuée par la suite avaient permis d'identifier 40 personnes parmi les 44 corps répartis dans 48 cercueils qui avaient été livrés au Koweït en 2019. Au total, 38 de ces 40 dépouilles coïncidaient avec le profil d'individus répertoriés dans la liste des nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus tirée de la base de données ADN du Koweït, et deux autres coïncidaient avec le profil ADN d'individus figurant dans la liste des personnes portées disparues dressée par l'Arabie saoudite. La dépouille de la personne qui a été identifiée le plus récemment a été rapatriée par le Koweït en Arabie saoudite sous les auspices du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en octobre 2021. Le processus d'identification des quatre autres corps



se poursuit au Koweït. À l'issue du processus, le Koweït remettra à l'Iraq tous les restes qu'une comparaison avec sa base de données concernant les personnes portées disparues n'aura pas permis d'identifier.

4. Le représentant de l'Iraq a expliqué que la Direction médico-légale iraquienne avait essayé de reconstituer les dépouilles retrouvées à Samaoua en 2019 et de procéder à une extraction d'ADN avant de les remettre au Koweït, mais il a relevé les difficultés rencontrées en raison de l'état des restes précédemment amalgamés à cause d'une manipulation inappropriée. Afin de pouvoir aller de l'avant, il a proposé que des échanges de compétences techniques sur les analyses en laboratoire aient lieu entre le Koweït et l'Iraq. Le représentant du Koweït a accueilli favorablement la proposition de coopération bilatérale au niveau technique et a invité la délégation iraquienne à venir visiter le laboratoire en marge de la prochaine réunion du Sous-Comité technique organisée au Koweït, si la situation liée à la pandémie de COVID-19 le permettait.

5. En ce qui concerne les restes retrouvés à Samaoua en janvier 2020 et transférés au Koweït en septembre 2020, le représentant du Koweït a confirmé que la reconstitution des dépouilles était achevée et que le processus d'identification avait débuté. Il a indiqué s'attendre à ce que le processus soit plus rapide que pour les dépouilles retrouvées puis transférées au Koweït en 2019.

6. Le représentant de l'Iraq a informé le Sous-Comité technique que le Ministère iraquien de la défense avait tenté de manière réitérée d'entrer en contact avec deux témoins susceptibles de posséder des informations concernant les sites de Samaoua. Il a ajouté que le Ministère s'était efforcé d'obtenir des renseignements supplémentaires à propos d'un autre site potentiel à Samaoua, mentionné par le Gouverneur du Mouthanna et dont les membres du Sous-Comité technique avaient discuté à la 109^e réunion, le 29 juillet 2019. Le représentant du Koweït a souligné qu'une exploration plus poussée du secteur de Samaoua pourrait mener à de nouvelles découvertes.

7. Exposant les faits nouveaux concernant les points d'intérêt sur les sites de Karbala, le représentant du CICR a fait savoir qu'un accord existant avec un membre du Sous-Comité technique pour la fourniture d'images satellitaires et aériennes sur les Balkans occidentaux et le Caucase serait étendu à l'Iraq et au Koweït, ce qui permettrait au CICR d'inclure Karbala dans les demandes d'imagerie. Le représentant a souligné que le CICR restait déterminé à effectuer des recherches dans les archives nationales du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et à tenir les parties informées des progrès réalisés à cet égard.

8. En ce qui concerne le site de Khamisiyah, le représentant de l'Iraq a indiqué qu'à la suite d'une mission de reconnaissance menée par le Ministère de la défense les 16 et 17 juin, la mission d'excavation de ce site était toujours reportée en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19. Il a dit espérer que la mission aurait lieu avant la fin de l'année. Le CICR a indiqué, par l'intermédiaire de son représentant, qu'il inclurait Khamisiyah dans les demandes d'images satellitaires et aériennes.

9. Le Ministère iraquien de la défense a continué à assurer le suivi du processus de restauration des tombes avec les autorités responsables du site de Salman Pak (le cimetière).

10. Un nouveau point a été fait au sujet des plans visant à faciliter la visite au Koweït d'un témoin qui pourrait fournir des informations sur la base navale au Koweït, un sujet discuté lors de la 116^e réunion du Sous-Comité technique en juin 2021. Le représentant de l'Iraq a indiqué que son gouvernement avait accordé toutes les autorisations officielles afin de faciliter la venue du témoin au Koweït et qu'un

passeport lui avait notamment été délivré. Le représentant du Koweït a réaffirmé que son pays était disposé à faciliter la visite du témoin, qui pourrait être planifiée en marge de la prochaine réunion du Sous-Comité technique au Koweït ou avant, si possible, pour peu que la situation liée à la COVID-19 le permette.

11. Les représentants de l'Iraq et du Koweït ont fait le point sur les efforts déployés pour joindre un témoin affirmant détenir des informations à propos du site de Mahaouïl, dans la province de Babel. Le représentant de l'Iraq a indiqué que le Ministère de la défense avait poursuivi ses efforts pour prendre contact avec le témoin mais que la date d'un entretien n'avait pas encore fixée. À la réunion du Sous-Comité technique, le représentant du Koweït a réussi à entrer en relation avec le témoin et a confirmé que cette personne était prête à coopérer et à être recontactée par le Ministère iraquien de la défense. Le représentant de l'Iraq a affirmé que le Ministère réitérerait bientôt ses tentatives de prise de contact avec le témoin. Le représentant du Koweït a déclaré que le site de Mahaouïl était une piste à suivre, comme l'avait mentionné la délégation iraquienne lors des réunions précédentes.

12. Les efforts de sensibilisation pour trouver d'autres témoins ont également été abordés à la réunion du Sous-Comité technique. Le représentant de l'Iraq y a présenté une vidéo du nouvel appel à témoins et réaffirmé l'engagement du Ministère de la défense de continuer à diffuser ces messages via les médias, sur une base trimestrielle, le plus récent ayant été rendu public en août 2021 et mentionnant les coordonnées de la Direction des droits humains du Ministère, de la délégation du CICR en Iraq et de la représentation diplomatique koweïtienne en Iraq. Le représentant du Koweït a rappelé qu'il était important que les témoins puissent contacter les bureaux du CICR, ainsi que les représentations diplomatiques koweïtienes et iraquienes situées en dehors de l'Iraq. Le représentant de l'Iraq a accepté d'examiner la proposition koweïtienne avec les autorités iraquienes compétentes.

13. Le 24 août, ma représentante spéciale pour l'Iraq a rencontré à New York le Représentant permanent du Koweït, Mansour Ayyad Alotaibi, qui a fait l'éloge de la coopération de la MANUI avec le CICR et les membres de la Commission tripartite. L'Ambassadeur a invité ma représentante spéciale et sa représentante spéciale adjointe chargée des affaires politiques et de l'assistance électorale à se rendre au Koweït. La Représentante spéciale a accepté l'invitation et a indiqué qu'une visite serait programmée prochainement.

14. Le 13 septembre, ma représentante spéciale adjointe a rencontré Qahtan Al-Janabi, Sous-Secrétaire du Ministère iraquien des affaires étrangères en charge des affaires juridiques et multilatérales, avec lequel elle s'est entretenue du dossier des personnes et des biens koweïtiens disparus. Le Sous-Secrétaire a rappelé que son gouvernement était résolu à coopérer avec toutes les parties et à régler les questions en suspens entre l'Iraq et le Koweït.

15. Le 20 septembre, la MANUI a rencontré la Direction des droits humains du Ministère iraquien de la défense et a discuté des préparatifs de la formation du personnel spécialisé du Ministère à l'utilisation des radars à pénétration de sol. La formation, qui avait été reportée en raison de la COVID-19, est désormais prévue pour novembre 2021. La MANUI organise cette formation en partenariat avec des formateurs spécialistes du domaine géospatial auprès de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, en Italie.

III. Activités récentes concernant la restitution de biens koweïtiens

16. Lors de la réunion de ma représentante spéciale adjointe avec M. Al-Janabi, ce dernier a noté que de nouveaux registres, des microfilms et d'autres biens matériels avaient récemment été localisés dans différents services. Il s'est dit confiant quant à la possibilité d'envoyer au Koweït d'ici la fin de l'année 2021 une nouvelle cargaison de biens koweïtiens. M. Al-Janabi a réaffirmé que son gouvernement s'était engagé à déterminer tout moyen susceptible de faciliter la recherche des archives nationales koweïtiennes disparues.

IV. Observations

17. Si le monde reste aux prises de la pandémie de COVID-19, il est encourageant de voir que les membres de la Commission tripartite sont pleinement mobilisés et poursuivent leur collaboration et que le Sous-comité technique fait tout ce qu'il peut pour faire avancer cet important dossier sous la direction et le leadership éclairés du CICR. Les efforts conjugués des Ministères de la défense, des affaires étrangères et de la santé de l'Iraq sont bien la preuve que l'Iraq entend jouer son rôle et permettre l'accomplissement de progrès à cet égard.

18. Bien que le processus d'identification des corps s'avère très délicat car les restes humains étaient mélangés, le Département général des preuves criminelles au Koweït fait régulièrement la lumière sur l'identité des personnes disparues. La proposition concernant l'échange de techniques de laboratoire entre le Koweït et l'Iraq est un autre signe des relations constructives entretenues par les deux parties.

19. Les efforts déployés inlassablement par le Ministère iraquien de la défense pour trouver de nouveaux témoins détenant des informations et déceler des pistes concernant des sites d'inhumation potentiels ont commencé à porter leurs fruits. J'espère que nous aurons bientôt de nouvelles informations qui nous permettront de trouver l'emplacement de nouveaux sites d'inhumation possibles. J'engage les membres de la Commission tripartite à faire tout leur possible pour fournir toute image aérienne et satellite disponible qui pourrait aider à y parvenir.

20. Je salue les efforts déployés par le Ministère irakien des affaires étrangères pour localiser d'autres biens koweïtiens manquants, et j'espère que des progrès pourront être réalisés en ce qui concerne les archives nationales koweïtiennes manquantes.

21. Au cours de la période à venir, ma représentante spéciale pour l'Iraq, ma représentante spéciale adjointe chargée des affaires politiques et de l'assistance électorale et le personnel de la MANUI continueront de ne ménager aucun effort pour faire progresser le dossier humanitaire, qui revêt une extrême importance.